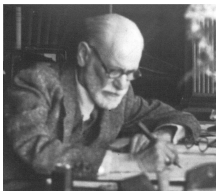

EXPLIQUER UN TEXTE

Freud, *Métapsychologie*

On nous conteste de tous côtés le droit d'admettre un psychisme inconscient et de travailler avec cette hypothèse. Nous pouvons répondre à cela que l'hypothèse de l'inconscient est nécessaire et légitime, et que nous possédons de multiples preuves de l'existence de l'inconscient. Elle est nécessaire, parce que les données de la conscience sont extrêmement lacunaires; aussi bien chez l'homme sain que chez le malade, il se produit fréquemment des actes psychiques qui, pour être expliqués, présupposent d'autres actes qui, eux, ne bénéficient pas du témoignage de la conscience. Ces actes ne sont pas seulement les actes manqués et les rêves, chez l'homme sain, et tout ce qu'on appelle symptômes compulsionnels chez le malade; notre expérience quotidienne la plus personnelle nous met en présence d'idées qui nous viennent sans que nous en connaissions l'origine, et de résultats de pensée dont l'élaboration nous est demeurée cachée. Tous ces actes conscients demeurent incohérents si nous nous obstinons à prétendre qu'il faut bien percevoir par la conscience tout ce qui se passe en nous en fait d'actes psychiques; mais ils s'ordonnent dans un ensemble dont on peut montrer la cohérence, si nous interpolons les actes inconscients inférés. Or, nous trouvons dans ce gain de sens et de cohérence une raison, pleinement justifiée, d'aller au-delà de l'expérience immédiate. Et s'il s'avère de plus que nous pouvons fonder sur l'hypothèse de l'inconscient une pratique couronnée de succès, par laquelle nous influençons, conformément à un but donné, le cours des processus conscients, nous aurons acquis, avec ce succès, une preuve incontestable de l'existence de ce dont nous avons fait l'hypothèse.

COMMENTAIRE REDIGE

L'Inconscient fait partie aujourd'hui des notions communes. Les écoles psychanalytiques se disputent sur de nombreux points théoriques mais la notion d'inconscient est communément admise. Mais si plus personne ne conteste ce qui est aujourd'hui une réalité, l'inconscient a connu de lourdes oppositions au moment où il est apparu dans l'histoire des idées, et dans l'histoire tout court. Ce qui n'était encore alors qu'une hypothèse semblait menacer le statut même de la conscience, le statut même de la personne et soulevait les controverses. Freud ne l'ignorait pas et a défendu et justifié la clé de voûte de tout son édifice conceptuel. Dans le texte qui nous est soumis en particulier, extrait de son ouvrage le plus synthétique, le plus abouti et sans doute aussi le plus difficile, Métapsychologie, il répond à ses détracteurs en défendant l'idée selon laquelle, l'inconscient, loin de diminuer la valeur du sens, bien au contraire permet de mieux comprendre un certain nombre d'actes qui resteraient inintelligibles sans cette notion. Il défend la thèse selon laquelle l'hypothèse de l'inconscient est nécessaire et légitime et se justifie aussi bien théoriquement qu'elle est prouvé par la pratique psychanalytique

Il faut à Freud prouver l'existence de ce qui n'est encore qu'une hypothèse. En digne scientifique qu'il est – c'est un médecin – il connaît la valeur mais aussi les limites d'une hypothèse. Et l'inconscient n'a pas encore le statut de réalité incontestée. Par ailleurs, c'est une hypothèse qui connaît de nombreux détracteurs, et c'est à ces détracteurs que Freud s'adresse ici. Ce qu'on lui conteste c'est le droit d'admettre l'hypothèse d'un psychisme inconscient et de « travailler scientifiquement avec cette hypothèse ». Il lui faut donc prouver la valeur.
Le premier argument avancé est d'ordre théorique : l'hypothèse de l'inconscient est nécessaire et légitime, et il est soutenu par une autre assertion : il possède des preuves de son existence. C'est le caractère nécessaire de cette hypothèse qu'il va essayer de fonder. S'il y réussit alors rien ni personne ne pourra lui contester le droit de travailler scientifiquement avec cette hypothèse.
Or, preuves et hypothèse vont de pair. C'est parce qu'il existe des preuves de l'inconscient qu'on peut en fonder l'hypothèse. Quelles sont ces preuves ? Elles sont multiples et concernent deux types de personnes, les personnes saines et les personnes malades. Chez ces deux types de populations, des actes psychiques inexplicables se

produisent. Chez l'homme sain, actes manqués et rêves, chez l'homme malade, symptômes psychiques et phénomènes compulsionnels. Dans les deux cas, ces actes attestent l'existence d'une zone qui ne relève pas de la conscience.

Mais Freud ne s'arrête pas à ces deux types de phénomènes qui touchent l'homme sain comme le névrosé, et qui donc renvoient à l'universalité du phénomène de l'inconscient, et au domaine du psychisme. Nous avons aussi des idées dont nous ignorons l'origine. Ce n'est donc pas seulement le domaine nocturne qui est touché mais aussi l'intelligence et la pensée, dont le domaine cognitif. Mieux, des résultats de pensée dont l'élaboration nous est restée cachée autrement dit, l'inconscient a une valeur de découverte. Il a même une puissance heuristique, et il engage le fonctionnement même de notre raison. Car rien n'interdit de penser qu'une formule mathématique, une intuition spirituelle puissent être également le fruit de cet inconscient mystérieux qui toucherait à notre activité cognitive elle-même.

Prétendre comprendre la totalité de nos actes avec la seule conscience est ainsi pour Freud une impossibilité. Tout un ensemble d'actes demeurent incohérents si on les interprète avec la seule conscience. La vie psychique est ainsi conçue pour lui comme une sorte de « damier » où le conscient serait constitué des cases blanches et l'inconscient des cases noires. En interpolant ainsi les actes inconscients la vie psychique de l'individu dans sa totalité s'en verrait mieux comprise. C'est ce « gain de sens » qui lui parait justifier l'hypothèse de l'inconscient. Sans cette hypothèse, tout un pan de la vie psychique resterait inexplicable et inexpliquée.

A cette argumentation théorique, il ajoute l'argument pragmatique. S'il est possible de fonder l'hypothèse de l'inconscient sur cette pratique couronnée de succès qui a pour nom la psychanalyse ; si, à cette hypothèse théorique s'ajoute la preuve par une pratique qui donne des résultats en termes de guérison, alors Freud aura établi la preuve scientifique que son hypothèse est valide. Il aura établi scientifiquement la réalité de l'inconscient, et chacun devrait s'incliner. Il pourra alors poursuivre son œuvre en la fondant scientifiquement.

L'histoire semble lui avoir donné raison.

On le voit clairement, en digne scientifique qu'il est Freud a bien compris l'enjeu de l'inconscient, comme hypothèse et comme réalité. L'enjeu est bien sûr théorique mais il est aussi épistémologique. Il faut fonder le caractère scientifique de la psychanalyse. Mais comment établir que quelque chose existe dont je ne puis rien voir, et qui par ailleurs va contre toute la tradition philosophique du « moi maître dans sa demeure ». Pascal, Descartes, et même Leibniz défendent l'héritage d'une conscience agissante libre. L'inconscient vient bousculer cette tradition philosophique.

Freud travaille à deux niveaux, celui de la preuve et celui de l'argumentation théorique. Les preuves de l'inconscient sont tangibles : rêves, actes manqués, symptômes, pensées issues de Dieu sait où... mais comment en rendre compte avec la seule conscience ? C'est parce que les données de la conscience sont lacunaires, que l'Inconscient est nécessaire. Ce qui est « insensé » devient intelligible, compréhensible et cesse alors d'échapper à la non-connaissance. Or, Kant et ses épigones ont établi que la conscience est condition de connaissance.

Mais si justement un certain nombre de faits échappent à la conscience, alors ils échappent à la connaissance. On ne peut tout simplement rien en dire. Freud résout le problème en proposant un inconscient qui est la condition d'une herméneutique nouvelle, donc d'une connaissance de l'homme nouvelle car fondée sur tout ce qui échappe à la sphère du moi.

On conçoit que la notion d'Inconscient ait une telle importance et l'insistance de Freud sur cette hypothèse qu'il veut accréditer en exploitant toutes les ressources de la rhétorique comme l'appui de faits aussi incontestables à ses yeux que la pratique psychanalytique. Etablir la validité de l'hypothèse de l'inconscient, c'est en fonder la réalité. Certes, il la fonde en raison, la justifie et la légitime en tant que notion –donc une fois établie il peut travailler scientifiquement avec elle- et donc construire son œuvre théorique. Mais pas seulement. Il lui faut aussi établir la légitimité de la psychanalyse.

C'est le statut de cet inconscient problématique qui est en question ; comme hypothèse, il relève d'une problématique épistémologique mais comme réalité attestée à travers une multitude de faits apparemment sans « raison », il acquiert un statut ontologique. Il n'est pas seulement un objet de pensée mais un donné du réel, un fait.

Même si à jamais il ne peut être aperçu qu'à travers les « symptômes ».